



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris Inc.
Mercredi, 19 août 2020 à 17 h 30
1430, rue Chomedey, Montréal

PROCÈS-VERBAL

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La séance s'est ouverte à 17 h 30 par la Présidente, Carole Croteau, qui souhaite la bienvenue à tous les participants, dont les membres du Conseil d'administration, le personnel, les bénévoles et les donateurs.

Administrateurs présents : Carole Croteau (Présidente), Michelina Lanni (Trésorière), Jill Hugessen (Secrétaire), Mark Shalhoub, Pat Hardt, Sylvie Girard, Mario Lefebvre, Talar Dikijian, Dominic Guinta, Mélanie Allaire, Lyn Lalonde-Lazure, Sylvia Martin-Laforge, Manon Chevalier et Marina Boulos-Winton (Directrice générale)

Le quorum est confirmé (et maintenu durant toute la réunion) et les autres membres présents sont : Laura MacFarlane, Nancy Coté, Tina Donolo, Victor Drury, Anka Kochanowska, Grace Laing-Hogg, Tanya Massabni, Maria Peluso, Stephen Puskas, Teresa Rochon, Françoise Roux, Stefanie Butt et François L. Morin.

Les non-membres présents sont : Jennifer Proulx, Andy Fratino, Suse Gomes, Alan Chan, Anna Nixon, Natalie Coté et Penny Rankin.

MOTION de Carole Croteau, **SECONDÉE** par Talar Dikijian d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée générale du 19 août 2020.

2. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 12 juin 2019

MOTION de Carole Croteau, **SECONDÉE** par Talar Dikijian d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2019.

3. Rapport de la présidente

La présidente, Carole Croteau, souhaite la bienvenue à tous et souligne le travail du conseil d'administration et l'année exceptionnelle qui s'est terminée due entre autres à l'augmentation des dons et des activités sociorécréatives offertes aux femmes. Parmi les projets réalisés dans la dernière

année, nous avons effectué deux études de faisabilité, l'une pour évaluer comment la maison du 1437 Chomedey achetée en 2018 pourrait être adaptée en refuge de nuit, l'autre pour évaluer la faisabilité d'une campagne capitale de collecte de fonds. Nous avons également poursuivi le développement du projet de 26 unités résidentielles permanentes avec la SHDM. Le conseil d'administration a aussi accueilli un nouveau membre, Manon Chevalier, dont la nomination sera entérinée pendant cette Assemblée.

Carole souligne aussi le travail exceptionnel et le courage des employés surtout considérant l'arrivée de la pandémie en mars, et du même coup toutes les mesures mises en place qui ont demandé aux employés beaucoup d'ajustements.

4. Rapport d'activités

La directrice générale, Marina Boulos-Winton a d'abord parlé des projets à venir. Parmi les données statistiques les plus significatives, notons que nous avons eu 32 022 visites de 1 823 femmes différentes. Nous avons aussi une augmentation du nombre de femmes qui ont visité Chez Doris pour la première fois, c'est-à-dire 575 femmes. Au sein de notre clientèle, nous continuons d'avoir des femmes d'origine Inuit, qui représente 15,3 % de notre clientèle. La population autochtone, excluant les Inuit, représente 5,2 %. Donc, environ 20 % de notre clientèle est d'origine autochtone.

Le nombre de repas que nous avons servi se chiffre à 42 729, une baisse très minime comparativement à 2018-2019, dû au COVID-19 qui a affecté le mois de mars. Le besoin en vêtement se fait continuellement ressentir principalement par les femmes itinérantes.

Nous avons un programme relativement nouveau, le programme d'Art-thérapie qui est rendu possible grâce au don d'une fondation et a permis à 71 femmes de recevoir le service. Nous avons aussi des ateliers thérapeutiques offerts par des stagiaires de l'Université McGill. Toutefois, ces ateliers ont dû être arrêtés dû au COVID-19.

Le programme de gestion financière est un programme vedette, il permet aux femmes qui y participent de ne pas devenir itinérantes. Ce programme gère les finances d'au moins 110 femmes.

Le programme de logement autochtone financé en grande partie par le gouvernement fédéral a permis de loger 64 femmes et 44 enfants, depuis juin 2015.

Un mot sur le COVID-19. En mars, la maison et les services ont été adaptés afin de respecter les recommandations du gouvernement. Nous avons entre autres réduit le nombre de femmes permises dans le refuge en même temps à 40. En temps normal, nous recevons la visite de 100 femmes. La salle d'art a été transformée en dortoir afin d'offrir 4 lits de répit supplémentaires, et donc, nous offrons maintenant un total de 9 lits de répits. Les services essentiels sont limités aux femmes itinérantes et tranquillement nous commençons à accueillir certaines femmes non itinérantes. Pendant une période de 2 mois et demi, nous avons offert un service de livraison de sac d'épicerie aux femmes immunosupprimées.

Avec le COVID-19, la nouvelle année fiscale se présente comme un défi, car les coûts de nettoyage ont fortement augmenté. Nous avons aussi prolongé nos heures d'ouverture de 15 h à 20 h.

Nous avons aussi un nouveau programme pour aider les femmes itinérantes à se trouver un logement. Jusqu'à présent, nous avons pu constater la présence de près de 400 femmes itinérantes.

Marina a remercié l'ensemble de nos donateurs, les employés et les stagiaires.

5. Présentation des états financiers et du rapport des vérificateurs

La trésorière, Michelina Lanni, présente les chiffres de la dernière année. Nous avons des actifs de 4 724 104 \$ comparativement à 3 638 087 \$ en 2018-2019. Nous avons été en mesure de payer l'entièreté de l'hypothèque. Nous avons eu des revenus de 2 362 816 \$ versus 2 067 662 \$ en 2018-2019. Les dépenses se sont chiffrées à 2 339 799 \$ pour un excédent de 23 017 \$.

6. Adoption des états financiers et du rapport des vérificateurs

MOTION de Carole Croteau d'accepter le rapport déposé, **SECONDÉE** par Sylvie Girard. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

7. Résolution pour la nomination des vérificateurs pour l'exercice 2019-2020

La trésorière Michelina Lanni, demande une motion pour la nomination des vérificateurs Gosselin & Associés pour l'exercice financier 2020-2021.

Proposé par Maria Peluso, **SECONDÉE** par Sylvie Girard. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

8. Résolution concernant les lettres patentes

La secrétaire, Jill Hugessen, demande une motion pour approuver la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les lettres patentes de la Fondation du refuge pour femmes Chez Doris soient déposées de façon à augmenter le montant des biens immobiliers pouvant appartenir à Chez Doris, de 5 millions à 20 millions de dollars, et que Marina Boulos, directrice générale, soit mandatée et autorisée à déposer tous les documents nécessaires ou souhaités pour réaliser l'objet de la présente résolution.

Proposé par Mario Lefebvre, **SECONDÉE** par Mark Shalhoub. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

9. Résolution concernant les règlements généraux

La secrétaire, Jill Hugessen, demande une motion pour approuver la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les règlements généraux de la Fondation du refuge pour femmes Chez Doris en date du 15 juillet 2020, tel que soumis aux membres avec la documentation pour cette réunion, soient approuvés.

Proposé par Maria Peluso, **SECONDÉE** par Carole Croteau. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

10. Élection des membres du conseil d'administration

a) Proposition de renouveler pour un mandat de 2 ans : Mélanie Allaire, Sylvie Girard, Jill Hugessen, Michelina Lanni et Mario Lefebvre

La présidente du comité de nominations, Sylvia Martin-Laforge, demande une motion pour approuver la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que Mélanie Allaire, Sylvie Girard, Jill Hugessen, Michelina Lanni et Mario Lefebvre Soient réélus à titre de membres du conseil d'administration pour une période additionnelle de deux ans.

PROPOSÉ par Lyn Lalonde-Lazure, **SECONDÉ** par Victor Drury. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

b) Proposition de prolonger le mandat spécial (2 ans) de Pat Hardt

La présidente du comité des nominations, Sylvia Martin-Laforge, demande une motion pour approuver la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que Pat Hardt soit réélue à titre de membre du conseil d'administration sur une base exceptionnelle pour une période additionnelle de deux ans.

PROPOSÉ par Lyn Lalonde-Lazure, **SECONDÉ** par Michelina Lanni. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

c) Élection de Manon Chevalier

Un nouveau membre s'ajoute maintenant au conseil. Il s'agit de Manon Chevalier, spécialiste en marketing et en développement des affaires.

La présidente du comité de nominations, Sylvia Martin-Laforge, demande une motion pour approuver la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que Manon Chevalier soit élue à titre de membre du conseil d'administration pour une période de deux ans.

PROPOSÉ par Carole Croteau, **SECONDÉ** par Pat Hardt. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

11. Varia et période de questions

Question 1 : Comment a été enregistré le don de 1 million \$ que Chez Doris a reçu ?

Réponse : Michelina Lanni a répondu. L'entièreté du don a servi à acheter le 1437 rue Chomedey. Le don a été répertorié comme un revenu. Puis, utilisé pour l'achat du bâtiment. La somme a été amortie avec le temps. Le 300 000 \$ de cette année a été utilisé pour clore l'hypothèque.

Commentaires : Mots de gratitude envers le travail fait par Chez Doris.

12. Clôture de la séance à 18 h 30.